

DELIBERATION POUR L'AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT

Nombre de membres en exercice 9
 Nombre de membres présents 9
 Nombre de suffrages exprimés 9
 Abstention 0

VOTES
Pour :9
Contre :0

Date de convocation : mercredi 6 mars 2019

L'an Deux mille dix huit, Le Conseil Municipal,
réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances,
sous la présidence de Monsieur GAUVRIT Jean-Christophe, Maire .

2019/012

Présents :

CHIVA François, CHIVA Nadine, FAURE Robert, GAUVRIT Jean-Christophe, LOUVET Marc, MORLEY Ros, RAMOS Cécile, RICHOU Da
SANDRES Mireille

Secrétaire(s) de séance :

- après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2018
- statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2018
- constatant que le compte administratif fait apparaître un

excédent de 633.00

décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

Pour Mémoire	0.00
Déficit antérieur reporté (report à nouveau - débiteur)	0.00
Excédent antérieur reporté (report à nouveau - créditeur)	1 426.64
Virement à la section d'investissement (pour mémoire)	0.00
RESULTAT DE L'EXERCICE :	0.00
DEFICIT	-793.64
Résultat cumulé au 31/12/2018	633.00
A.EXCEDENT AU 31/12/2018	633.00
Affectation obligatoire	0.00
* A l'apurement du déficit (report à nouveau - débiteur)	0.00
	0.00
Déficit résiduel à reporter	0.00
à la couverture du besoin de financement de la section d'inv. compte 1068	0.00
Solde disponible affecté comme suit:	0.00
* Affectation complémentaire en réserves (compte 1068)	0.00
* Affectation à l'excédent reporté (report à nouveau - créditeur - lg 002)	633.00
B.DEFICIT AU 31/12/2018	0.00
Déficit résiduel à reporter - budget primitif	0.00

Présenté par le Maire
à Treziers le 15/03/2019
Monsieur GAUVRIT Jean-Christophe

Délibéré par Le Conseil Municipal
à Treziers le 15/03/2019



REÇU A LA SOUS-PREFECTURE
DE LIMOUX LE

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Sous Préfecture le 21 Mars 2019
Notification du 22 Mars 2019

21 MARS 2019